

**Ecole maternelle du petit bois – Carignan de Bordeaux**  
**Année scolaire 2020 / 2021**

**Compte rendu du 3<sup>ème</sup> conseil d'école**

Etaient présents :

<b>Enseignants</b>	<b>Parents</b>	<b>Mairie</b>
FAURE Bruno DUFU Anne Marie MARTIN Marilys MARTINELLO Laurette VINCENT Maïtena PEREIRA Véronique	PAIRAULT Emilie QUINTIN Sébastien TEMPRADO Jennifer	PASSICOS Isabelle RAMON Nicolas TAMINE Jonathan

Le conseil d'école débute à 18h. Voici les points abordés à l'ordre du jour :

**Rentrée 2021**

Comme évoqué lors du dernier conseil, une décision provisoire de fermeture de classe a été prise sur la base d'un nombre prévisionnel de nouveaux élèves en petite section attendu à 30 enfants. Ce n'était pas suffisant pour compenser le départ des élèves de grande section. Or, à ce jour, ce sont 47 enfants qui seront accueillis à la rentrée en petite section. L'effectif global de l'école se maintenant en 115/120 élèves, la décision de suppression d'une classe sera révisée mi-juillet et il devrait y avoir 5 classes à la rentrée de septembre.

A noter que M. FAURE prenant fonction dans une autre école dans le Sud Gironde, c'est Madame Véronique Pereira qui assurera la fonction de directrice en septembre. Par ailleurs, Madame Martin quitte elle aussi son poste pour une autre école.

**Activités fin d'année à l'école**

Cette année ayant été très perturbée, l'équipe enseignante a souhaité offrir aux enfants un spectacle vivant avec le magicien Vincent Romac. Celui-ci avait déjà proposé une prestation aux Carignanais à la Noël. Son spectacle pour tous les enfants de l'école est prévu le 28 juin à la salle de l'Odyssée. C'est la caisse des écoles qui en financera le coût. Par ailleurs, une animation autour de l'apiculture proposée par la Mairie doit se dérouler la même semaine sous la houlette d'un agent du service technique, passionné des abeilles.

## Campagne de dépistage / prévention pour les élèves de petite section

Cette année a vu le retour de la Protection Maternelle Infantile, en la personne de Mme Lartigue, infirmière. Son action était uniquement en faveur des élèves de petite section. Les actuels moyens et grands n'auront pas bénéficié sur leur scolarité à l'école maternelle de cette médecine de prévention. Il est toutefois indiqué à l'ensemble de la communauté parentale qui leur est tout à fait possible de s'adresser directement à la PMI (Créon).

M. Faure pointe la pertinence de cette action qu'il est souhaitable de pérenniser pour les années à venir : en effet, des enfants ont été diagnostiqués comme ayant des problèmes d'acuité visuelle ou des difficultés d'attention... Les tests mis en œuvre portent aussi bien sur la vision que sur l'audition et également sur le développement du langage, la logique, le comportement plus général.

A noter que, comme chaque année, les enseignantes de grande section ont eu la possibilité de recourir au médecin scolaire via le centre médico-scolaire de Floirac.

## Prévention de la violence à l'école

A la demande de l'ACPE, pointant des situations de violence voire de harcèlement qui peuvent s'installer notamment chez les enfants en grandissant, Monsieur Faure évoque le nouveau projet d'école qui s'inscrit dans celui du réseau auquel l'école appartient (pour mémoire, nous sommes rattachés au collège Nelson Mandela de Floirac). Un de ses axes de travail principal est celui de la prévention de la violence à l'école.

A la maternelle, lieu de prédilection pour la socialisation pour l'enfant, celui-ci doit apprendre à reconnaître et à gérer ses émotions, ses frustrations dans ses relations avec ses pairs.

L'école maternelle n'est pas exempte d'incivilités entre enfants et pour autant qu'ils soient très jeunes, il est indispensable de accompagner les élèves dans l'apprentissage de la gestion de ces situations.

Cet accompagnement est réalisé par l'enseignant qui met en situation de confrontation et de communication verbale. C'est le plus souvent entre deux enfants.

Il s'appuie sur la reconnaissance du point de vue de l'autre : par exemple, je ne dois pas faire mal parce que je sais ce que c'est que d'avoir mal et je n'ai pas envie de le subir.

On parle ici de gérer notamment la contrariété, la tristesse, la solitude, l'énervement, la colère. Cet apprentissage doit aussi s'appuyer sur des séquences spécifiques en classe hors situation réelle. C'est un véritable enjeu.

## Travaux/actions de la mairie

Monsieur Ramon, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, précise que le nouveau restaurant scolaire pourrait être livré et opérationnel à la Toussaint. L'entreprise chargée des travaux de raccordements et des accès extérieurs ne répondant plus aux demandes, une solution de remplacement est à l'étude.

La demande de la création d'un abri vélo pour la maternelle est bien prise en compte dans un contexte de promotion des déplacements sans l'usage de la voiture.

Par ailleurs, deux nouvelles barrières fermant les voies desservant les écoles ont été installées en remplacement des bornes métalliques rétractables qui étaient en mauvais état.

Il a été convenu entre la mairie et l'école l'établissement d'un cahier des charges et d'un mode opératoire concernant l'entretien de l'école. Ceci pour résoudre les problèmes réguliers concernant la cour de l'école qui reste un sujet de préoccupation quant à son état actuel et sa dégradation constante.

Pour finir, Madame Passicos, première adjointe, présente au conseil la première lettre d'information aux parents qui détaille l'action municipale en matière scolaire : on y parle des moyens de communiquer avec la mairie, du pack de fournitures pour la rentrée, de conseils pour un meilleur « vivre ensemble » à l'école. Cette lettre sera distribuée par l'école aux parents via le cahier de liaison.

Le conseil d'école se termine à 20 heures.

Carignan, le 22 juin 2021.

Bruno FAURE, pour le conseil d'école